INTERVENTION DU MSP

(Point presse)

Dr. Jacques Raynal & Dr. Pierre Follin

**3 septembre 2020 – 15H**

Bonjour à tous,

Merci d’avoir répondu présent à ce point presse de la plateforme COVID19.

La situation de ce jour fait état de **596** cas déclarés. Dont **282** patients sortis d’isolement et **314** cas toujours « actifs » sous surveillance. **10** d’entre eux sont hospitalisés au CHPf dont **3** ont été placés en réanimation.

Parmi les **100** derniers cas recensés on a estimé la moyenne d’âge à **36 ans**. Une population donc relativement jeune.

Aujourd’hui nous avons une cartographie différente de celle qui était publiée les autres jours, puisque celle-ci prend en compte le lieu de résidence des cas confirmés. Ce paramètre permet de voir la répartition réelle des cas confirmés sur l’île de Tahiti. Celle d’avant montrait uniquement le lieu de confinement-isolement des cas confirmés, ce qui pouvait amener à fausser l’interprétation de la répartition de ces cas.

Aujourd’hui, nous avons la présence du Dr Pierre FOLLIN, qui vous présentera le processus de prise en charge des patients malades.

Le BVS organise et planifie les prélèvements suivant une stratégie qui respecte les recommandations actualisées. Les prélèvements s’adressent à certains sujets contacts, aux personnes symptomatiques, à certains milieux professionnels, à certains publics et certains quartiers lorsqu’on cherche à déceler la présence du virus. Cela signifie que tout le monde n’est pas testé.

L’objectif des tests est de détecter les porteurs du virus afin de les isoler. On sait bien que certaines personnes, qui sont sans doute nombreuses désormais, sont porteuses du virus et l’ignorent. On sait aussi qu’un test négatif ne signifie pas que la personne n’est pas porteuse du germe et contaminante. Mais on sait aussi qu’un sujet positif est certainement porteur du germe, qu’il est certainement contaminant, et qu’il doit en être informé et isolé. Ce sont ces personnes que l’on recherche.

Les personnes sont contactées pour être prélevées. Les prélèvements ont lieu soit à domicile, soit dans un centre identifié, soit à l’ILM.

Une fois les prélèvements effectués, ils sont analysés par les laboratoires de l’institut Malardé.

Les résultats sont adressés par lots au BVS sous 24 à 72h.

Le BVS informe immédiatement les patients dont le test est positif. Ce premier coup de fil permet de donner des consignes sur les règles strictes d’isolement à respecter et de recueillir quelques informations : conditions sanitaires, conditions d’isolement, environnement familial et social, nombre de personnes vivant sous le même toit, identification du médecin traitant et des sujets contacts.

Le relai est ensuite pris par la plateforme covid dont je suis le coordinateur. Les patients sont une nouvelle fois appelés pour préciser un certain nombre de points afin de bien connaître leurs conditions d’isolement, leur état de santé, et la manière dont la surveillance sanitaire peut se mettre en place, grâce à l’appui des dispensaires (notamment dans les îles) et des professionnels de santé libéraux de plus en plus souvent, notamment médecins et infirmiers. L’implication du secteur libéral est en effet indispensable. Des dispositions particulières sont en cours d’élaboration pour leur permettre le suivi des personnes Covid+.

Lorsque le suivi ne peut être assuré par les dispensaires ou les médecins libéraux, 2 équipes médicales de la direction de la santé se chargent de le faire, surveillance téléphonique et déplacement au domicile si nécessaire, notamment pour évaluer les conditions d’isolement et la gravité des symptômes.

L’isolement des sujets covid+, porteurs du virus, est actuellement une mesure essentielle pour maîtriser la progression de l’épidémie. Elle n’est certainement pas suffisamment respectée.

Lorsque l’isolement n’est pas possible dans de bonnes conditions à domicile, avec l’accord du patient, il est proposé un transfert dans un centre d’hébergement. 2 centres sont actuellement occupés, il s’agit de l’hôtel Tiare Tahiti à Papeete (une quarantaine de chambres), et Tibériade (une trentaine de chambres et 2 dortoirs) à la presqu’île. Ces structures ne sont pas saturées, la plupart des isolements se font à domicile malgré des conditions souvent imparfaites. D’autres lieux d’hébergement sont répertoriés.

La surveillance dure 10 jours. En cas de complication, c’est le SMUR qui intervient, soit sur demande directe du patient, soit sur demande du médecin qui assure le suivi médical.

Le patient sort de son isolement 10 jours après la date du prélèvement, à condition qu’il ne présente ni fièvre ni essoufflement depuis au moins 48h. Une attestation de fin d’isolement est lui est fournie. Les salariés bénéficient automatiquement d’un arrêt de travail de 10 jours, même s’ils ne présentent pas de signes de la maladie.

Le nombre de patients positifs augmentent. Les mesures barrière s’imposent plus que jamais, elles doivent être strictement respectées afin de ralentir ou maîtriser la progression inévitable de l’épidémie et éviter l’engorgement du système de soins. Dans ce contexte, il est essentiel de détecter les personnes dont on sait qu’elles sont certainement contaminantes et de les isoler.

Merci de votre attention.